

Préparation aux concours du patrimoine ASA

Mention : Archéologie, sciences pour l'archéologie [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 1 an
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Durée moyenne de la formation :
M2 - Préparation aux concours du patrimoine ASA :
324 h

Présentation

Présentation

Le parcours Préparation aux concours du patrimoine, organisé depuis une vingtaine d'années en collaboration avec l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, permet de préparer les concours du patrimoine qui donnent l'accès aux plus hauts postes de responsabilité dans les musées français – conservateur du patrimoine, attaché de conservation, assistant de conservation qualifié. Il offre en outre une formation diplômante solide qui atteste d'une vaste culture générale et d'une spécialisation confirmée dans la période et option de spécialité choisies. La préparation des épreuves écrites et orales est organisée autour des options et spécialités de la conservation du patrimoine (spécialités Musée, Archéologie, Inventaire et Monuments historiques).

Objectifs

La formation diplômante vise à donner aux candidats à ces concours les meilleurs moyens de réussite à travers la préparation intensive aux différentes épreuves dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'archéologie et

des Monuments historiques. Elle fournit en parallèle une culture professionnelle et une initiation à la recherche qui permet de mieux maîtriser le champ des compétences requises. Elle apporte une bonne connaissance des missions de service public en ce domaine et des enjeux de la conservation et de la transmission du patrimoine.

Savoir-faire et compétences

- Capacité de travail importante
- Autonomie dans l'organisation du travail
- Maîtrise de l'analyse critique des sources et documents et capacité de problématisation des sujets
- Capacité à synthétiser et hiérarchiser des données et informations dans le domaine de l'histoire de l'art et du patrimoine
- Capacité à concourir en conditions de concours

Organisation

Les enseignements communs à l'université Paris Nanterre et à son partenaire l'université Panthéon Sorbonne sont dispensés de préférence le soir entre 18h et 20h (ou 16h et 20h) à l'Institut national d'Histoire de l'art (INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris) ou à l'Institut d'art et d'archéologie Michelet (rue Michelet, 75005 Paris).

Les enseignements supplémentaires spécifiquement nanterrois (séminaires de spécialité, langue) ont lieu sur le campus de Nanterre ou à l'INHA aux heures indiquées pour ces cours et séminaires.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances est spécifié pour chaque EC.

Stage ou alternance

Stages

Le stage ou valorisation d'une expérience professionnelle ou professionnalisante, de préférence récente, doit être effectué dans un établissement à but patrimonial. Il permet à l'étudiant de s'immerger dans le milieu professionnel. Il fait l'objet d'une expérience de terrain évaluée en semestre 1 selon la procédure de bloc de compétence et d'un mémoire de stage évalué en notation au semestre 2. Les modalités sont développées dans le descriptif concerné.

Admission

Conditions d'admission

Master 2 :

Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale :

L'admission à la formation se fait sur dossier dans la limite des capacités d'accueil et, le cas échéant, avec un entretien. Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) :

Archéologie, sciences pour l'archéologie

Histoire de l'art

Archéologie préhistorique

Archéologie et paléo-environnement

Archéosciences

Anthropologie

Ethnologie

Histoire, civilisations, patrimoine

Histoire

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). Par exemple : 1^{re} année validée de 2^e cycle de l'École du Louvre

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Les candidats devront faire état d'une solide connaissance de l'Archéologie et/ou de l'Histoire de l'art et/ou de Préhistoire, acquise lors de leur cursus universitaire

En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Le dossier du candidat devra témoigner d'une expérience significative professionnelle ou stages dans l'un des domaines suivants:

archéologie de terrain et archéologie générale, histoire de l'art, patrimoine, musées, inventaire, monuments historiques.

Modalités de candidature

L'admission à la formation se fait sur dossier dans la limite des capacités d'accueil et, le cas échéant, avec un entretien.

Les candidats à la formation doivent suivre impérativement la procédure e-candidat indiquée sur le site de l'Université de Paris Nanterre :

<https://ecandidat.parisnanterre.fr/accueilView>

Le guide du dépôt de candidatures est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.parisnanterre.fr/s-inscrire/>

Les pièces constitutives du dossier sont :

Pièces communes aux candidatures de Master

Pré-requis et critères de recrutement

Solides connaissances en histoire de l'art et/ou en archéologie acquises dans le cadre de l'un des cursus précédemment cités ou, à défaut, par une expérience professionnelle significative dans le domaine du patrimoine et de la culture ; excellente maîtrise du français.

Pré-requis recommandés

Expérience(s) dans une structure ou institution patrimoniale

Et après

Poursuite d'études

Doctorat histoire de l'art ou archéologie

Insertion professionnelle

Accès par concours aux professions de la conservation

La classe préparatoire prépare l'accès aux concours des professions suivantes :

- conservateur du patrimoine de l'Institut National du Patrimoine (État, ville de Paris et collectivités territoriales) dans les spécialités « Archéologie », « Archives », « Monuments Historiques et Inventaire », « Musées ».
- ingénieur d'études (concours niveau licence, master) du ministère de la Culture
- ingénieur de recherche (concours niveau doctorat) du ministère de la Culture.
- assistant de conservation du patrimoine des collectivités territoriales
- attaché de conservation du patrimoine des collectivités territoriales

Pour tout renseignement complémentaire sur le concours de conservateur Etat et Ville de Paris, vous pouvez consulter le site de l'Institut national du patrimoine :

<http://www.inp.fr/Formation-initiale-et-continue/Formation-des-conservateurs>

Pour tout renseignement complémentaire sur le concours de conservateur territorial du patrimoine et la formation des conservateurs territoriaux du patrimoine, vous pouvez consulter les sites de l'Institut national des études territoriales www.inet.cnfpt.fr et du CNFPT www.cnfpt.fr

Programme

M2 - Préparation aux concours du patrimoine ASA

Semestre 9	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					25,5
EC2 culture générale en histoire de l'art et archéologie 1	EC					3
EC3 culture de spécialité en archéologie1	EC					6
EC4 histoire des institutions et des politiques patrimoniales 1	EC					3
EC5 préparation aux épreuves écrites	EC					9
1 élément(s) au choix parmi 5 :						
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde grec S9	EC					4,5
4H9AR002P - Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde romain S9	EC					4,5
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie gallo-romaines S9	EC					4,5
4H9AR004 - Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge S9	EC					4,5
Séminaire « Humains, humanité »	EC					4,5
UE développer ses compétences linguistiques	UE					3
EC7 LGV	EC					3
UE se former en milieu professionnel	UE					1,5
EC6 Stage : éprouver la théorie en milieu professionnel	EC					1,5
Semestre 10	Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
UE maîtriser un domaine et ses méthodes	UE					25,5
EC2 culture générale en histoire de l'art et Archéologie 2	EC					3
EC3 culture de spécialité en archéologie 2	EC					6
EC4 histoire des institutions et des politiques patrimoniales2	EC					3
EC5 préparation aux épreuves écrites et orales	EC					9
EC1 culture scientifique en archéologie 2	EC					4,5
1 élément(s) au choix parmi 4 :						
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde grec S10	EC					4,5
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du monde romain S10	EC					4,5
4H0AR003 - Séminaire d'histoire de l'art et archéologie gallo-romaines S10	EC					4,5
Séminaire d'histoire de l'art et archéologie du moyen âge S10	EC					4,5
UE développer ses compétences linguistiques	UE					3
EC7 LGV ou LGancienne	EC					3
UE se former en milieu professionnel	UE					1,5
EC6 mémoire de stage : restituer l'expérience acquise en milieu professionnel	EC					1,5